

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 29 septembre 2025 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère et, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présente: Mme Marie-Chantale St-Antoine, Directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

Sont absents : Steve Martin conseiller et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier- trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2025.09.201

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 29 septembre 2025
 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025
 3. Adoption de la liste sélective des déboursés
 4. Acceptation état comparatif des revenus et de dépenses et prévisions budgétaires au 31 décembre 2025
 5. Demande de dérogation mineure 2025-203
 6. Dépôt du certificat relatif à la demande de participation référendum (règlement 261-2025 zonage)
 7. Adoption du règlement 261-2025 concernant le zonage
 8. Choix du soumissionnaire pour un contrat de crédit-bail pour l'acquisition d'un camion 10 roues d'une benne quatre saisons et d'équipement de déneigement pour le service des travaux publics, terme de 60 mois
 9. Appel d'offres pour la vente du camion 10 roues
 10. Mandat donné à Amyot Gélinas pour la vérification des états financiers 2025 de la Municipalité
 11. Résiliation de l'entente avec Propriétés Sainte-Agathe inc.
 12. Soutien financier à l'APRLC
 13. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026 – Régie Incendie Des Monts
- Période de questions
14. Levée de la séance ordinaire du conseil

2025.09.202

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.203

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2025.01.007 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO	MONTANT
██████████	3815	1 500.00 \$
██████████	3816	ANNULÉ
██████████	3817	233.00 \$
██████████	3818	ANNULÉ
██████████	3819	233.00 \$
██████████	3820	233.00 \$
██████████	3841	233.00 \$
██████████	3821	262.00 \$
██████████	3822	262.00 \$
████████████████████	3823	262.00 \$
██████████	3824	293.00 \$
████████████████████	3825	293.00 \$
██████████	3826	293.00 \$
████████████████████	3827	293.00 \$
██████████	3842	350.00 \$
██████████	3843	350.00 \$
██████████	3844	350.00 \$
██████████	3828	750.00 \$
████████████████████	3829	1 000.00 \$
ÉCOLE FLEUR DES NEIGES	3830	ANNULÉ
ÉCOLE SACRÉ-COEUR	3831	ANNULÉ
CAMPUS PRIMAIRE MONT-TREMBLANT	3832	203.00 \$
ALAIN PAIEMENT	3833	200.00 \$
FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES	3834	1 600.00 \$
ENTREPRISE TECHLINE INC.	3835	11 709.05 \$
GRUPE COLAS QUEBEC INC.	3836	616.42 \$
IMPRIMERIE LÉONARD INC.	3837	28.74 \$
ÉCOLE FLEUR DES NEIGES	3838	1 820.01 \$
ÉCOLE SACRÉ-COEUR	3839	1 047.00 \$
██████████	3840	146.00 \$
██████████	3845	94.39 \$
ASS. DES PROP. RIVERAINS LAC CREUX	3846	500.00 \$
BUREAU EN GROS	3847	233.34 \$
GRUPE COLAS QUEBEC INC.	3848	5 256.31 \$

PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	3849	134.27 \$
CENTRE DE CAMION GALLAND	3850	252.95 \$
GRUPE ABS INC.	3851	7 108.33 \$
██████████	3852	1 140.00 \$
██████████	3853	17.25 \$
MINISTRE DES FINANCES	3854	123 739.00 \$
POSTES CANADA	3855	89.36 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	3856	26.20 \$
SERRURIER MICHEL ENR.	3857	137.97 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	3858	944.23 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3859	919.80 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3860	542.48 \$
DHC AVOCATS	3861	3 440.91 \$
	Total :	169 137.01 \$

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS
BMO**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	59 559.58 \$	
Services de téléphonie	343.96 \$	
Hydro-Québec	769.05 \$	
Fonds de pension - AON	9 909.89 \$	
DAS Provincial	22 654.53 \$	
Remises salariales fédérales	8 401.76 \$	
Desjardins - Fonds de pension	891.44 \$	
ACCEO transphere	37.02 \$	
Harnois	240.01 \$	
BMO Groupe Financier - Carte de crédit	219.43 \$	
Cogeco cable	83.88 \$	
Frais Moneris	130.75 \$	
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)	4 783.84 \$	
Crédit-Bail (Pelle Hydraulique 2021-2026)	4 005.46 \$	
	Total :	112 030.60 \$

PAIEMENTS DIRECTS

NOM DU FOURNISSEURS	# PAIEMENT	MONTANT
AGENCE HURTUBISE INC	61	74.07 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	62	115.80 \$
ENTRETIEN SERVICE PLUS	63	3 834.70 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	64	3 672.89 \$
MRC DES LAURENTIDES	65	1 245.23 \$
SABLIÈRE 329 INC	66	8 184.41 \$
ANNIE GAREAU	67	2 700.00 \$
BATTERIES EXPERT - STE-AGATHE-DES-MONTS	68	33.07 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	69	91.98 \$

BMR	70	28.14 \$
L'APOSTROPHE PLUS	71	193.53 \$
JLD-LAGUE	72	43.68 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	73	260.66 \$
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC	74	1 137.64 \$
MÉDIALO INC.	75	647.31 \$
PARTSCITY	76	181.32 \$
PÉTROLE PAGÉ	77	5 517.54 \$
SABLIÈRE 329 INC	78	19 304.20 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	79	956.10 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	80	653.84 \$
	Total :	48 876.11 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.204

4. ACCEPTATION ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DE DÉPENSES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'accepter les deux rapports : état comparatif des revenus et dépenses au 22 septembre 2025 et prévisions budgétaires au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.205

5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-018

Michel Dagenais
 388, chemin du Lac-de-la Montagne-Noire
 Lantier, J0T 1V0
 4417-75-4219-0-000-0000
 Lot : 6 028 675 du Cadastre du Québec
 Zone: 2V

Nature et effets

Construction d'un garage en cour avant (paragraphe 5 de l'article 7.7.1 du règlement de zonage 154-2014).

Dérogation demandée

Construction d'un garage en cour avant, directement devant la façade du bâtiment principal.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2025.09.59

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.206

6. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA DEMANDE DE PARTICIPATION RÉFÉRENDUM (RÈGLEMENT 261-2025 ZONAGE)

Je, Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité de Lantier certifie :

QU'un avis a été publié le 17 septembre 2025 concernant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;

QUE les demandes ont été reçues jusqu'au 25 septembre 2025;

QUE le nombre de demande de participation à un référendum est de 0;

Je déclare

QUE le règlement 261-2025 est réputé avoir été approuvé par les personnes ayant droit de signer une demande de participation à un référendum;

En foi de quoi, j'ai signé à Lantier, ce 26ième jour du mois de septembre de l'an 2025.

2025.09.207

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 261-2025 CONCERNANT LE ZONAGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 261-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les conditions à la destruction et reconstruction protégé par droits acquis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.208

8. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES D'UNE BENNE QUATRE SAISONS ET D'ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, TERME DE 60 MOIS

SPAR leasing inc – Crédit Bailleur :			
Camion 10 roues 2026 et équipements divers			
Montant de l'achat	437 700.00\$\$		
Valeur résiduelle	1.00\$		
Durée nombre de mois	60 mois		
Montant du premier loyer	247 196.25\$	Taxes incluses	
Montant à financer	222 700.00\$	Plus les taxes	
Taux d'intérêt applicable	4.62	%	
Montant du loyer mensuel	4769.14\$	Taxes incluses	
Total de 59 loyers mensuels	281 379.26\$	Taxes incluses	
Autres frais (ouverture de dossiers)	862.31\$	Taxes incluses	
Valeur résiduelle	1.15\$		
Grand total	529 438.97\$	Taxes incluses	
REXCAP INC-Crédit Bailleur			
Camion 10 roues et équipements divers			
Montant de l'achat	437 700.00\$		
Valeur résiduelle	1.00\$		
Durée nombre de mois	60 mois		
Montant du premier loyer	247 196.25\$	Taxes incluses	

Montant à financer	222 700.00\$	Plus les taxes	
Taux d'intérêt applicable	4.69	%	
Montant du loyer mensuel	4867.81\$	Taxes incluses	
Total de 59 loyers mensuels	287 200.79\$	Taxes incluses	
Autres frais (ouverture de dossiers)	862.31\$	Taxes incluses	
Valeur résiduelle	1.15\$		
Grand total	535 260.50\$	Taxes incluses	
SEVERAL Groupe Financier-Pas de soumission			

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est SPAR leasing inc pour un taux d'intérêts applicables de 4.62% au 29 septembre 2025 puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme et d'autoriser monsieur Richard Forget, Maire et Monsieur Benoit Charbonneau, Directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.209

9. APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DU CAMION 10 ROUES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU de publier un avis pour vendre le camion 10 roues- Freightliner modèle-M2-112V-2011-#1FVHC7DVXBDAX9138 au plus offrant par soumission (Prix de base suggéré 65 000\$) tel que vu et sans garantie.

(Le camion est mis en vente et sera disponible une fois que la municipalité aura reçu son nouveau véhicule 10 roues).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.210

10. MANDAT DONNÉ À AMYOT GÉLINAS POUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2025 DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier mandate la Firme Amyot Gélinas pour la vérification des états financiers 2025 selon l'offre du 16 septembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.211

11. RÉSILIATION DE L'ENTENTE AVEC PROPRIÉTÉS SAINTE-AGATHE INC

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier a conclu une entente avec Propriétés Sainte-Agathe inc., représentée par M. Jason Martin, en lien avec le projet commercial à Lantier ;

ATTENDU QUE, par demande du 9 juillet 2024, Propriétés Sainte-Agathe inc. a sollicité une prolongation de l'entente, laquelle a été accordée jusqu'au 12 octobre 2025, selon la résolution 2024.07.153 ;

ATTENDU QUE, par lettre datée du 16 juin 2025, la Municipalité a demandé une mise à jour de l'état d'avancement du projet, et que les communications subséquentes démontrent que le projet ne pourra être réalisé à la date d'échéance ;

ATTENDU QUE, conformément aux termes de l'entente intervenue entre les parties, tout manquement de l'acquéreur à ses engagements confère à la Municipalité le droit de requérir la résolution de la vente ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU

de mettre fin à l'entente entre la Municipalité de Lantier et Propriétés Sainte-Agathe inc., représentée par M. Jason Martin, président ;

que la Municipalité de Lantier reprenne possession du terrain selon les modalités prévues à l'entente intervenue ;

que la Municipalité mandate LPCP notaires afin de procéder à la transaction et autorise M. Richard Forget, maire, et M. Benoit Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier, à signer ladite transaction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.212

12. SOUTIEN FINANCIER À L'APRLC

ATTENDU QUE l'Association des Propriétaires Riverains Lac Creux (APRLC) sollicite un soutien financier pour la réalisation de deux projets environnementaux soit la mise en place de 20 refuges/nichoirs pour les chauves-souris et l'installations de 20 nichoires pour les hirondelles bicolorées;

ATTENDU QUE ces projets visent à favoriser l'implantation de deux espèces bénéfiques à l'écosystème local, contribuant notamment à la réduction naturelle des populations d'insectes nuisibles;

ATTENDU QUE ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de préservation de la biodiversité et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier accorde un soutien financier de 500.00\$ à l'APRLC pour la réalisation desdits projets.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.09.213

13. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026 – RÉGIE INCENDIE DES MONTS

CONSIDÉRANT QUE la Régie Incendie Des Monts, a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2026 lors de son assemblée ordinaire du conseil d'administration du 16 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 468.34 de la Loi sur les cités et villes et l'article 603 du Code municipal du Québec, le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités dont le territoire est soumis à sa compétence;

Il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lantier adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2026 de la Régie Incendie Des Monts, pour un montant total de 4 582 948,00 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2025.09.214

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 16.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et greffière-trésorière adj.

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.